

FEDOM. Tendance : La nécessaire prolongation de l'aide fiscale à l'investissement

La lettre d'information hebdomadaire n° 180 du lundi 19 octobre 2015

Même si l'article 43 de la loi de finances pour 2016 constitue une - petite - avancée, il est plus que jamais nécessaire de prolonger, au moins jusqu'en 2025, l'aide fiscale à l'investissement Outre-mer (défiscalisation et crédit d'impôt).

Les chefs d'entreprise ne cessent en effet de rappeler que beaucoup de projets ont parfois 4 à 5 ans d'inertie entre leur démarrage et leur aboutissement - qui correspond à l'année de défiscalisation.

De ce fait, nombre de projets ne voient jamais le jour car leurs promoteurs ne veulent pas exposer des frais importants d'étude et de structuration sans être sûrs de pouvoir

bénéficier de l'aide fiscale.

Les attermolements gouvernementaux sur la question inquiètent les milieux économiques lesquels ont le sentiment que l'on s'inscrit plutôt dans l'aménagement de l'extinction du dispositif que dans sa prorogation.

Or personne ne conteste que l'aide fiscale à l'investissement a fait ses preuves et que les dispositifs ont été large-

ment moralisés et corrigés. Ce processus de moralisation, qui doit se poursuivre, n'est d'ailleurs nullement incompatible avec la prolongation des dits dispositifs.

Le temps électoral qui approche ne doit pas prendre en otage les mécanismes d'aides à nos économies. Le Président de la République en est convenu, qui a accueilli favorablement notre de-

mande de prolongation jusqu'en 2018 des dispositifs de la Lodeom.

Mais, sans attendre la nécessaire « Lodéom II », il faut aller beaucoup plus loin pour la défiscalisation et le crédit d'impôt, faute de quoi les dégâts pourraient être considérables pour les économies ultramarines, en particulier dans nos territoires du Pacifique, qui ne disposent que de cette seule aide.

Térèz Léotin - Samedi, 17 Octobre, 2015

ANNOU SONJÉ, le 15 novembre 2014

(...) Bientôt un an, dans un mois EXACTEMENT. ANNOU SONJÉ. Le 15 novembre 2014, un an que le Cosette, ce bateau pollué, repose au fond des eaux du Prêcheur, au grand mépris des riverains pratiquants de la pêche et de l'aquaculture. Nous sommes dans l'émoi,

car toujours avec la complicité de gens qui savent les mots magiques pour se faire idolâtrer, « la France qui vient d'étendre son domaine maritime d'une surface presque équivalente à celle de l'Hexagone » ne risque-t-elle pas, hélas, maintenant qu'elle a beau-

coup plus d'espace, de se débarrasser, comme à l'accoutumée, de tous ses encombrants, en les immergeant dans son espace maritime, beaucoup plus vaste ?

Ne risque-t-elle pas de

venir agrandir le 7^{ème} continent ? Ce continent de plastiques et de débris. Mesdames, messieurs, ils crient COCORICO !

[Extraits]

Térèz Léotin. ■



VANNERIE DU MORNE DES ESSES et OSATOURC

Rencontre de nos sacs et bijoux, le 24 octobre 2015

LA VANNERIE DU MORNE DES ESSES et L'OSATOURC vous invitent à « A LA RENCONTRE DE NOS SACS ET BIJOUX » le SAMEDI 24

OCTOBRE 2015 de 9H00 A 15H00, VENTE ET EXPOSITION à la vannerie du Morne des Esses

Venez échanger avec les

vanniers et découvrir une large variété de sacs et de bijoux confectionnés en vannerie pour vous.

Renseignements et résér-

vation : Vannerie du Morne des Esses Tél/Fax 0596 69 83 74 — 103 Impasse de la Vannerie – Morne des Esses — 97230 SAINTE MARIE